Burundi : plaidoyer pour la création d'une brigade de lutte contre la TEH

@rib News,Â 22/05/2017Â â€“ SourceÂ Xinhua Le commissaire gÃ©nÃ©ral des migrations, Jimmy Hatungimana (photo), a pla lundi Ã Bujumbura pour la crÃ©ation d'une brigade contre la traite des Ãªtres humains (TEH) au Burundi au sillage de pays membres de la CommunautÃ© d'Afrique de l'Est (CAE) comme le Kenya et la Tanzanie, dont la lutte ad hoc a dÃ©jÃ Ã©tÃ© couronnÃ©e de succÃ¨s. M. Hatungimana tenait un point de presse en marge d'une cÃ©rÃ©monie d'ouverture d'un sÃ©minaire organisÃ© Ã l'intention des commissaires rÃ©gionaux des migrations en partenariat avec l'Organisation internationale des migrations (OIM).

Il a constatÃ© que derriÃ¨re l'augmentation de la demande de documents de voyage par les femmes et jeunes filles burundaises ces derniÃ¨res annÃ©es, se cache le flÃ©au clandestin criminel de la TEH. Et cette situation de la TEH est souvent mal gÃ©rÃ©e "Ã cause des complicitÃ©s dont les candidates potentielles bÃ©nÃ©ficient au niveau du maillon de la chaÃ®ne aussi bien en amont qu'en aval". Le responsable des migrations a profitÃ© de cette occasion pour appeler les partenaires rÃ©gionaux et internationales dont l'OIM Ã renforcer leur appui au Burundi afin d'Ã©radiquer ce flÃ©au qui "fait misÃ¨re et dÃ©solation" aux familles de ces filles candidates Ã la TEH et ce au profit des rÃ©seaux criminels clandestins. Des actions ont dÃ©jÃ Ã©tÃ© entreprises pour dÃ©manteler des associations impliquÃ©es dans la TEH au Burundi : les initiate ont Ã©tÃ© traquÃ©s et incarcÃ©rÃ©s, tandis que les groupements ont Ã©tÃ© dissous. Cependant, des structures associatives promotrices de la TEH opÃ¨rent Ã l'ombre dans le pays, avec des codes truquÃ©es et des mots de passe clandestin et tout en veillant Ã protÃ©ger scrupuleusement leurs fondateurs Ã cause des complicitÃ©s entre les candidates Ã la TEH et les passeurs. MÃªme si ces ceux-ci ne se montrent pas plus au grand jour, les diverses structures policiÃ¨res burundaises usent de toutes les astuces professionnelles pour "pÃ©nÃ©trer" ces rÃ©seaux criminels clandestins et les embarquer dans un processus de leur dÃ©mantÃ¨lement via les traques de leurs auteurs potentiels. Santiago Perez Crespo, coordinateur des urgences Ã la reprÃ©sentation de l'OIM au Burundi, a pour sa part indiquÃ© que la lutte contre la TEH est une des activitÃ©s principales dans le programme de l'OIM dans la gestion des migrations. M. Crespo a soulignÃ© que l'OIM est en train de poser les premiers pas au Burundi pour mettre en place "un systÃ¨me intÃ©gral de rÃ©ponse" dont la lutte contre la TEH, pour contribuer au renforcement des capacitÃ©s de gestion des flux migratoires dans le pays. Selon lui, les facteurs moteurs de la TEH sont principalement le manque de connaissance sur la TEH et la vulnÃ©rabilitÃ© des enfants, la faiblesse de la connaissance sur la TEH dans la population burundaise Ã cause de l'insuffisance des donnÃ©es y relatives et la capacitÃ© des agents des postes frontaliÃ¨res chargÃ©s d'appliquer la loi. L'ambassadeur de Belgique au Burundi, Bernard Quintin, a estimÃ© qu'Ã l'heure actuelle, une lutte efficace nÃ©cessite une mobilisation de toutes les instances de la communautÃ© internationale pour faire face Ã des rÃ©seaux criminels internationaux "puissants et organisÃ©s" en la matiÃ¨re. Selon une enquÃªte rÃ©alisÃ©e par le Mouvement citoyen pour l'avenir du Burundi, le pays a enregistrÃ©, pour la pÃ©riode allant du 1er janvier 2015 au 12 juin 2016, environ 2.500 victimes de la TEH.

Â

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});